



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

SERVICE DES LOISIRS

du 31 juillet au 2 août 2025

1er AOÛT EN AJOIE & LA PERLE DU JURA

DELAI D'INSCRIPTION : LE 20 JUIN 2025



Visite guidée de Porrentruy
Soirée du 1^{er} Août avec feu d'artifice
Visite guidée de Saint-Ursanne

Votre programme

Jeudi 31 juillet

Genève – Porrentruy – St-Ursanne

08h15 départ de Genève / gare routière

Nyon – Morges – Lausanne

09h15 Bavois / arrêt café (1 boisson chaude à choix et 1 croissant)

Yverdon – Neuchâtel – **Porrentruy / repas de midi (hors boissons)**

Après-midi : **Porrentruy / visite guidée de la ville** « circuit secret ».

Reprise de votre autocar et continuation vers **Saint-Ursanne / installation à l'hôtel.**

Souper à l'hôtel et soirée libre.

Vendredi 1^{er} août

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ avec votre autocar pour **Porrentruy / brunch aux vergers d'Ajoie (hors boissons)** puis visite accompagnée du musée Suisse des fruits et de la distillation.

Poétiquement baptisé « Ô Vergers d'Ajoie » ce musée tout public interactif et pédagogique raconte l'histoire du fruit et sa transformation en eau-de-vie, sirops, confitures à travers une visite multi-sensorielle débouchant sur la dégustation des meilleurs produits du terroir jurassien.

Reprise de votre autocar et retour à **St-Ursanne / temps libre.**

Soirée : départ avec votre autocar pour la **soirée du 1^{er} Août** au restaurant de la Caquerelle avec animation musicale et feu d'artifice (selon météo et autorisation communale).

Retour à votre hôtel / nuit.

Samedi 2 août

Saint-Ursanne – Genève

Petit déjeuner à l'hôtel.

Saint-Ursanne / visite guidée de la cité médiévale et **repas de midi** au restaurant de la Couronne, célèbre pour la « truite au bleu ».

Nichée au cœur d'une nature luxuriante sur les rives du Doubs, la petite cité médiévale recèle de trésors.

Surnommée « la Perle du Jura », elle possède un patrimoine bâti historique remarquable dont la collégiale et le cloître datant des 12^e et 13^e siècles.

Situé à l'entrée du centre ancien de Saint-Ursanne, le restaurant vous accueille dans un cadre convivial et sympathique.

Après le repas, reprise de votre autocar et retour direct à Genève.

Arrivée à la Gare Cornavin en fin d'après-midi.

Prix AVIVO comprenant

- Autocar grand tourisme à disposition
- Bavois / pause-café du matin avec un croissant
- Saint-Ursanne / logement à l'hôtel
- Repas de midi des jours 1 et 3 (hors boissons)
- Brunch le jour 2 (hors boissons)
- Souper à l'hôtel le jour 1 (hors boissons)
- Repas soirée champêtre le 1^{er} août avec animation musicale et feu d'artifice (selon météo et autorisation communale)
- Visites et dégustations mentionnées dans le programme
- Taxe de séjour
- Une accompagnatrice AVIVO

Membre AVIVO	CHF. 830.-
Non membre	CHF. 930.-
Supplément single	CHF. 120.-

Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- Les boissons aux repas

Hôtel : Peanut Medieval Lodge

Un surprenant voyage dans le temps, au Moyen-Age.
Situé dans un cadre idyllique, dans le centre historique de Saint-Ursanne.
Cet hôtel innovant vous transporte au 13^e siècle en un clin d'œil !
L'établissement propose un jardin, un salon commun, une terrasse et un restaurant.
Vous pourrez prendre un verre au bar sur place.
Literie très confortable.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 – Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

Attention : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ	50 CHF	pour frais de dossier
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	50 %	du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	75 %	du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	100 %	du prix du voyage
En cas de non présentation	à la date du départ	100 %	du prix du voyage

3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 – Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.